

MODULE ÉNERGIE (DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE)

AVEC MENTION (selon l'arrêté du 24/12/2021)

Formation CONTINUE FOAD

DURÉE : 2 journées soit 14 heures - **PRIX** : 180 € net de TVA - **Référent Formation** : Expert, Technicien

OBJECTIFS

- Rappel des nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions technologiques.
- Appréhender les spécificités liées au bâtiment (Thermie, Systèmes de chauffage, ECS, etc...)
- Maîtriser la Méthodologie (du repérage à l'élaboration du rapport)

PÉDAGOGIE

• MOYENS

FOAD
Plateforme LMS SPOT

Assistance en ligne : formateur compétent dans le domaine
Contact par mail uniquement : foadassistance@adi-formation.com
Réponse sous 24 heures les jours ouvrés

VALIDATION

- **ÉVALUATION** Test de positionnement de 5 questions
Questionnaire à choix multiples (QCM) de 15 questions. (Un repêchage possible)
- **SANCTION VISÉE** **Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation**
Si note QCM > 10/20
- **SUIVI** Certificat de réalisation
Attestation de formation conforme aux exigences de l'Arrêté du 24 décembre 2021

PRÉ-REQUIS

Langue française : Comprendre, lire et écrire
Être certifié dans le domaine (en tête de programme) à compter du 01/01/2020

- **Exigences réglementaires :**
Formation d'une journée entre le début du cycle et la fin de la quatrième année du cycle.
Et moins de 18 mois avant la fin du cycle de certification.

PUBLIC

- Tous publics

PROGRAMME RÉGLEMENTAIRE DE LA FORMATION

I. Les généralités sur le bâtiment : – l'analyse des configurations thermiquement défavorables pour les locaux au sein de l'immeuble.

II. La thermique du bâtiment : – le diagramme de l'air humide.

III. L'enveloppe du bâtiment.

IV. Les systèmes :

- les différents systèmes de chauffage, de refroidissement, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et d'éclairages dans les bâtiments à usage principal autre que d'habitation et les parties communes des immeubles ;
- les chaufferies: fonctionnement, sécurité, performances ;
- les auxiliaires des différents systèmes ;
- les notions de prévention des risques liés aux légionnelles ;
- l'équilibrage des réseaux de distribution ;
- les principaux équipements collectifs de chauffage, de climatisation, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et ceux utilisés pour contrôler le climat intérieur ;
- les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique des systèmes des bâtiments ; – les notions de conditionnement d'air et de distributions hydraulique et aéraulique ;
- les centrales de traitement d'air : mélange, filtration, humidification, chauffage, refroidissement, déshumidification, etc. Les textes réglementaires ;
- les dispositions de sécurité et de santé applicables aux lieux de travail liées au sujet de la performance énergétique.

Validation

- **Evaluation des acquis par le biais de Questions à Choix Multiples (QCM)**